Évaluation ergonomique des usages technologiques

Titulaire
Jan VAN DER LINDEN (Coordonnateur)

Mnémonique du cours
GRBE-E202

Crédits ECTS
3 crédits

Langue(s) d'enseignement
Français

Période du cours
Premier quadrimestre

Campus
Solbosch et Plaine

Contenu du cours

L'enseignement aborde les principes et méthodes d'analyse des usages technologiques, dans la perspective de l'adaptation des technologies aux usages et attentes des utilisateurs·trices. En référence aux diverses approches de l'acceptation et appropriation des technologies (utilisabilité, perceptions d'utilité et de facilité d'utilisation, continuité d'usage, expérience utilisateur...), l'enseignement aborde les méthodes d'évaluation (test utilisateurs, courbe UX...), les méthodes de récolte (techniques d'entretien et d'observation) et d'analyse des données ainsi que les modalités de présentation des résultats des analyses.

En 2024-Z025, cet enseignement sera assuré par M. Jan Van der Linden, suppléant. Des modifications sont susceptibles d'être apportées aux modalités d'enseignement en cours d'année. Les étudiant·es en seront averti·es dans les meilleurs délais, la fiche de cours sera dans la mesure du possible actualisée dans la même temporalité.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

A partir d'une situation concrète d'utilisation d'une interface technologique (par ex. site web, Intranet, application mobile, ...) et de l'énoncé d'un questionnement ergonomique, les étudiant·e·s seront amenés à mettre en œuvre une méthode de recueil de données relative à l'évaluation ergonomique des Interactions Humains-Technologies, iels seront en mesure de recueillir les données, de les analyser et de réaliser une présentation des résultats et des propositions de recommandations ergonomiques.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours sera organisé sous forme d'étude de cas. A partir d'une situation concrète d'utilisation d'une interface technologique (par ex site web, Intranet, application mobile, ...) et de l'énoncé d'un questionnement ergonomique, les étudiant·e·s mettront en œuvre une méthode de recueil de données sur l'évaluation des Interactions Humains-Technologies, analyseront les données récoltées et en présenteront les résultats et les propositions de recommandations ergonomiques.

La 1ère journée sera consacrée à l'exposé du cas et à la préparation de la méthodologie. La 2ème journée sera consacrée à la récolte des données et aux premières analyses. La 3ème journée sera consacrée à la poursuite des analyses, la préparation de la présentation, celle-ci se fera en fin de journée. Certaines activités en dehors des séances seront réalisées en préparation ou en suivi des activités en présentiel.

En 2024-Z025, cet enseignement sera assuré par M. Jan Van der Linden, suppléant. Des modifications sont susceptibles d'être apportées aux modalités d'enseignement en cours d'année. Les étudiant·es en seront averti·es dans les meilleurs délais, la fiche de cours sera dans la mesure du possible actualisée dans la même temporalité.

La participation active des étudiant·es est obligatoire à toutes les journées de cours, le travail est réalisé en groupe.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Les supports, les références bibliographiques, les lectures recommandées seront fournies lors des séances de cours et, le cas échéant, mis à disposition sur l'UV

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch et Plaine

Contact(s)

En 2024-Z025, cet enseignement sera assuré par M. Jan Van der Linden, suppléant. Des modifications sont susceptibles d'être apportées aux modalités d'enseignement en cours d'année. Les étudiant·es en seront averti·es dans les meilleurs délais, la fiche de cours sera dans la mesure du possible actualisée dans la même temporalité.jan.van.der.linden@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Présentation orale, Travail de groupe et Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

La note d'évaluation (voir ci-dessous construction de la note finale) se fondera sur l'évaluation continue du travail réalisé (conception de la méthodologie, réalisation de la collecte des données, analyse des données...) et de la présentation orale.

L'étudiant·e non présent·e (ou arrivée avec retard ou départ anticipé conséquent) à l'une des demi-journées devra réaliser un travail compensant sa non-participation aux activités d'apprentissage, amenant à la rédaction d'un rapport qui sera évalué en complément de l'évaluation continue.

En cas d'absences ou de retards ou départs anticipés conséquents répétées, l'étudiant·e ne rencontrera pas l'exigence d'assiduité requise.et se verra attribuer une évaluation en-dessous du seuil de réussite en 1ère session. En 2ème session, une contribution originale et personnelle (travail individuel) à l'étude de cas sera exigée pour la note d'évaluation.

En 2024-2025, cet enseignement sera assuré par M. Jan Van der Linden, suppléant. Des modifications sont susceptibles d'être apportées aux modalités d'enseignement en cours d'année. Les étudiant·es en seront averti·es dans les meilleurs délais, la fiche de cours sera dans la mesure du possible actualisée dans la même temporalité.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La participation aux cours est obligatoire, les présences sont prises lors de chaque demi-journée de cours. **L'assiduité aux activités d'apprentissage et modalités d'enseignement est un critère de réussite**. L'acquisition des compétences visées dans chaque unité d'enseignement se fait notamment en participant activement aux journées de cours.

Des explications sur les modalités d'évaluation seront communiquées lors de la séance d'accueil en début d'année académique.

La note finale pour chaque unité d'enseignement du programme MS GRBET comprend une note de participation et une note d'évaluation de la maîtrise des contenus abordés (examens, exposés ou travaux à réaliser).

Note de participation : la participation par demi-journée de cours entraîne l'attribution de points : 1 point par demi-journée.

En cas de non-présence ou de retard ou départ anticipé conséquent (restreignant la participation), les points de participation ne sont pas attribués, même en cas d'absence ou de retard ou départ anticipé conséquent dûment justifiés

Pour la bonne organisation de la journée de cours, l'étudiant·e préviendra, dans la mesure du possible, de sa non-présence, son retard ou départ anticipé.

Note d'évaluation : les évaluations peuvent prendre la forme d'examens écrits, oraux, d'exposés ou de travaux à réaliser pendant ou en dehors des séances de cours. Les modalités spécifiques à chaque unité d'enseignement seront détaillées lors de la 1ère séance de l'unité d'enseignement.

Pour cette unité d'enseignement, la note finale comprendra une note de participation (sur 6 points) et une note d'évaluation (sur 14 points)

En 2024-2025, cet enseignement sera assuré par M. Jan Van der Linden, suppléant. Des modifications sont susceptibles d'être apportées aux modalités d'enseignement en cours d'année. Les étudiant·es en seront averti·es dans les meilleurs délais, la fiche de cours sera dans la mesure du possible actualisée dans la même temporalité.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Psychologie, des Sciences de l'Education et de Logopédie

MS-RISP | Master de spécialisation en gestion des risques et bien-être au travail | bloc U